

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de mardi 11 avril 2024 à 20h30

Présents : Mmes FACHE Valérie, SOLINAS Michelle, ROLLAND Béatrice, SAUNIER Clémence et MM PICARDI Robert, LENZI Joseph, BOUSSEMART Christian, FURET Lionnel

Absents excusés : Mme Michèle MERLIER qui a donné procuration à Mme Clémence SAUNIER MM BEAUX Jean-Christophe

Secrétaire de Séance : Mme FACHE Valérie

DELIBERATIONS

VOTE DES 4 TAXES

Mme le Maire passe au vote des taxes directes locales pour l'année 2024.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 5 % les taxes en 2024 :

TAXE	Ancien Taux	Nouveau Taux
Taxe foncière (bâtie)	37.23	39.09
Taxe foncière (non bâtie)	55.44	58.21
Taxe d'habitation	10.06	10.56

Mme le Maire passe au vote.

Les taxes directes locales sont donc augmentées de 5%

VOTE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Madame le Maire lit au Conseil Municipal les courriers de demande de subvention des associations et propose :

SPA	200 euros
Anciens combattants de Serre-Ponçon	100 euros
Amicale Pompiers Pays de Serre-Ponçon	400 euros
Comité des fêtes « Les Villageois »	1000 euros
ADMR	400 euros
Club des Aînés Pays de Serre-Ponçon	200 euros

Les subventions sont donc acceptées à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET CCAS 2024

Suite au vote du compte administratif 2023 et après avoir exposé au Conseil Municipal, les prévisions budgétaires 2024 pour le CCAS, Mme le Maire propose :

- de reporter l'excédent de fonctionnement de cinq mille deux cent cinquante-quatre euros et soixante-trois cents (**5 254.63 €**), ligne R002,
- de passer au vote du budget 2024,

Le budget primitif 2024 est donc accepté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET GENERAL 2024

Suite au vote du compte administratif 2024 et après avoir exposé au Conseil Municipal, les prévisions budgétaires 2024 pour la Commune, Mme le Maire propose :

- de reporter le déficit d'investissement, ligne D001, la somme de deux cent quarante mille six cent soixante six euros et soixante quatorze cents (240 666.74 €)
- d'affecter au 1068 la somme de cent quatre-vingt quize mille deux cent soixante-deux euros et treize cents (195 262.13 €)
- de passer au vote du budget 2024,

Le budget primitif 2024 est donc accepté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PATRIMOINE 2024

Mme le Maire expose au Conseil Municipal, les prévisions budgétaires 2024 pour le budget Patrimoine et Mme le Maire propose :

- de reporter l'excédent de fonctionnement, ligne R002, la somme de neuf cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-cinq euros et sept cents (**982 185.07 €**).
- et de reporter l'excédent d'investissement, ligne R001, la somme de cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf euros et trente-quatre cents (**129 989.34 €**).
- de passer au vote du budget 2024

Le budget primitif « Patrimoine » 2024 est donc accepté à l'unanimité.